



# Rapport annuel 2006

# AFRIQUE

En Afrique, l'impunité n'est pas un malheureux hasard, c'est la règle. Au Burkina Faso, depuis l'exécution du journaliste Norbert Zongo en 1998, ses assassins coulent des jours tranquilles. L'instruction est bloquée par la loi du silence entourant la garde présidentielle et François Compaoré, le frère du Président, impliqué dans cette affaire. En Gambie, les assassins de Deyda Hydara, abattu en 2004, peuvent être sereins. Ils ne sont pas près d'être arrêtés. Le président Yahya Jammeh est trop occupé à calomnier la mémoire de la victime, ainsi qu'à humilier ou menacer les autres journalistes. Guy-André Kieffer, enlevé en Côte d'Ivoire en avril 2004, n'a plus donné signe de vie depuis qu'il est tombé dans un traquenard vraisemblablement tendu par Michel Legré, le beau-frère de l'épouse du président Laurent Gbagbo. Mis en liberté provisoire après un an et demi de détention, Michel Legré accuse l'entourage du chef de l'Etat. Mais les juges français chargés de l'affaire ne parviennent pas à mener à terme leur instruction, dans un climat politique empoisonné. Même au Mozambique, où les assassins de Carlos Cardoso, tombé dans une embuscade en 2000, ont été lourdement condamnés par la justice, la blessure causée par ce drame n'est pas tout à fait guérie. On ignore encore si, oui ou non, le fils de l'ancien président Joachim Chissano, Nyimpine, a un lien avec l'affaire. En République démocratique du Congo, Acquitté Kisembo, collaborateur de l'*Agence France-Presse*, est toujours considéré comme «porté disparu». Mais sans doute a-t-il été exécuté par l'une de ces milices qui sévissent dans l'est du pays.

L'impunité est également politique. Des Etats répriment systématiquement la presse sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit. Depuis plus de cinq ans, l'Erythrée, fermée et bâillonnée, est une prison à ciel ouvert. La moindre opposition est punie du bagne. Treize journalistes ont été pour ainsi dire jetés aux oubliettes, dans l'indifférence générale, une semaine après le 11 septembre 2001. Mais le risque d'une nouvelle guerre avec l'Ethiopie a permis au président Issaias Afewerki de se préserver de toute sanction. Quant au Zimbabween Robert Mugabe, autocrate nationaliste qui ne tolère aucune voix discordante, il bénéficie de la bienveillante protection de Thabo Mbeki, président d'une Afrique du Sud devenue superpuissance du continent. Plutôt que de soutenir les voix démocratiques, le pays de Nelson Mandela préfère jouer le tuteur de despotes au nom de la souveraineté africaine. La République démocratique du Congo a connu une vague d'assassinats de journalistes qui n'a pas retenu l'attention de l'ONU ou de l'Union européenne, trop occupées à organiser des élections. Pour sa part, le Premier ministre Meles Zenawi, en Ethiopie, a vu dans les manifestations de novembre 2005 une tentative d'insurrection armée, organisée par l'opposition et sa presse. La riposte a été immédiate. Les dirigeants de partis et les directeurs de certains journaux ont été arrêtés et inculpés de chefs d'accusation gravissimes, parfois extravagants, alors qu'Addis-Abéba accueille le siège de l'Union africaine.

Au Rwanda, le gouvernement et le parti de Paul Kagame usent et abusent d'une législation liberticide et de la peur de la «sédition» pour traquer les journalistes un peu trop indépendants à leur goût. Les tribunaux populaires gacaca, mis en place pour juger les génocidaires, sont parfois instrumentalisés pour régler des comptes. Aucun Etat n'ose prendre le pouvoir de front, les relations du pays avec la communauté internationale étant encore façonnées par la trace épouvantable du génocide de 1994. Quant aux «médias de la haine» de Côte d'Ivoire, ils continuent de hurler librement, dans un pays immobile et gangrené par la guerre civile. Les journalistes modérés doivent composer avec de bien infréquentables confrères. La Guinée équatoriale de Teodoro Obiang Nguema n'a pas à s'expliquer pour le désert des libertés que le gouvernement entretient. Personne ne parle de liberté d'expression au chef du «Koweït de l'Afrique». Dans le petit royaume du Swaziland du monarque absolu Mswati III, la liberté de la presse est une chimère. Publier la vérité est un crime de lèse-majesté et cela ne semble inquiéter personne.

Même si le pays est sorti des années de plomb des juntes militaires, les journalistes du Nigeria ne peuvent que subir en silence les bastonnades ou les descentes musclées de la sécurité d'Etat. Rien n'est fait pour contraindre la police à respecter les droits des journalistes, pour lesquels le gouvernement affiche une souveraine indifférence. Dans une moindre mesure, les policiers du Gabon ou de Guinée peuvent en toute tranquillité continuer à matraquer les reporters au travail, puisque tels sont les ordres. De l'autre côté du continent, le nouveau gouvernement de Somalie tente de rebâtir une nation sur la base d'un archipel de seigneuries défendues par des armées de chômeurs. Mais les chefs de clan n'hésitent pas à s'en prendre aux journalistes qui continuent, malgré l'anarchie, à informer la population. Au mieux, ils les bannissent. Au pire, ils les font abattre.

Les professionnels de la presse africaine font également face à cette autre forme d'impunité qu'est l'injustice, lorsque les coupables sont récompensés et les innocents châtiés. Dans des pays comme le Zimbabwe, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Cameroun, Madagascar, l'Ouganda, le Malawi, les Seychelles, la Zambie, le Lesotho, le Niger, le Tchad ou la Sierra Leone, la diffamation ou la publication de fausses nouvelles sont considérées comme des crimes. Sur la base d'une simple plainte, et pour peu que le plaignant soit un personnage en vue ou bénéficie d'alliés influents, la police prend un malin plaisir à arrêter les journalistes comme des voleurs à la tire. Peu importe que les procès qui s'en suivent dédouanent les accusés. Ceux-ci ont connu la prison, que ce soit pour 24 heures ou pour plusieurs semaines. Là où la corruption est généralisée, la meilleure façon d'éviter d'être jeté en cellule est d'applaudir les ministres, les fonctionnaires et les hommes d'affaires.

Pour que soit mis un terme à ces situations, Reporters sans frontières n'a cessé d'exhorter les gouvernements à modifier leurs lois. Le Togo, l'Angola et la République centrafricaine l'ont fait et s'en portent mieux. La presse, qui s'autorégule au sein de conseils représentatifs, a gagné en responsabilité et les relations avec les gouvernants ne sont plus empreintes de rancœur et d'esprit de vengeance. Les problèmes de la presse viennent davantage d'un héritage de violence et de haines politiques, qui font parfois des journalistes les cibles de ceux qui ne s'habituent pas aux règles de la démocratie.

Les gouvernements du Sénégal, de Madagascar ou du Niger, eux, ont promis, la main sur le cœur, de dépenaliser les délits de presse. Mais plus tard, lorsqu'ils ne sentiront plus le besoin d'envoyer la police punir les journalistes qui ont franchi les «lignes rouges».

#### QUELQUES ESPACES DE LIBERTÉ

Certains gouvernements préfèrent laisser perdurer le statu quo, sous le prétexte commode de devoir faire face à des situations où la violence peut surgir à tout moment. Ils ne comprennent pas que c'est l'injustice qui crée le danger. D'autres, comme ceux du Bénin, du Mali, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Tanzanie, du Burundi, du Ghana, du Liberia, des Comores ou du Congo, malgré des épisodes de violence ou d'intimidation, garantissent une liberté de la presse satisfaisante. Dans les affaires portées devant la justice, les lois sont appliquées avec prudence et une relative équité. Du coup, les délits de presse ne connaissent pas le retentissement international que provoque l'incarcération d'un journaliste qui, admirable ou médiocre, devient automatiquement un martyr. Les peines de prison pour les délits de presse sont disproportionnées et contre-productives.

Des gouvernements africains semblent l'avoir compris. La révolution de palais du 3 août 2005, en Mauritanie, a porté au pouvoir une équipe dont la tâche affichée est de faire du «domaine privé» du président déchu, Maaouiya Ould Taya, une démocratie. Vaste chantier, qui inclut une réforme de la justice et de la loi, auquel Reporters sans frontières participe activement, aux côtés des journalistes d'un pays qui fut l'un des plus répressifs du continent. La situation au Tchad, après une année sombre pour la presse, est ouverte. Après une mission sur place, alors que quatre journalistes étaient en prison, Reporters sans frontières a proposé une modification de la loi et des négociations entre le syndicat des journalistes et le gouvernement ont été engagées. Au Soudan, où les armes parlent encore, la formation d'un gouvernement d'union nationale a permis au président Omar el-Bechir de prendre une mesure historique : l'abrogation des lois d'exception et la levée de la censure. La pression donne des résultats.

Mais ces avancées sont rares et précaires. La solidarité avec l'Afrique, ce n'est pas seulement de la nourriture et de l'argent. Cela doit être également l'exigence du respect de la justice. Fermer les yeux sur les libertés bafouées, s'habituer à la violence, capituler devant les assassinats politiques, c'est les entériner et accepter de dire qu'il existe des êtres humains faits pour la justice et d'autres pour l'oppression. En Gambie, un représentant de Reporters sans frontières s'est entendu dire par un ami de Deyda Hydar : «Si vous nous oubliez, ils vont faire de nous ce qu'ils veulent.»

Léonard Vincent  
Responsable du bureau Afrique

## BURKINA FASO

---

**A**u «pays des hommes intègres», la liberté de la presse est devenue une réalité au fil des ans. La liberté de ton est générale. Peu de procédures judiciaires pour des délits de presse ont été enregistrées. Une presse satirique vigoureuse paraît régulièrement sans être inquiétée outre mesure. Mais le sang a dû couler avant que ce climat s'installe. L'affaire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998, dans laquelle de forts soupçons pèsent sur le frère du président Blaise Compaoré, n'a jamais été élucidée. En septembre 2005, Reporters sans frontières a de nou-

veau rencontré le juge d'instruction chargé de l'affaire, Wenceslas Ilboudo. Celui-ci a expliqué que, malgré ses efforts, les principaux témoins de l'affaire refusaient de parler. L'un des suspects les plus sérieux, l'ancien sergent de la garde présidentielle Marcel Kafando, bien que malade et condamné pour un meurtre sur lequel enquêtait Norbert Zongo lorsqu'il a été tué, coule des jours tranquilles à son domicile de Ouagadougou. Ce statu quo n'a pas empêché le président Blaise Compaoré d'être confortablement réélu à la tête du pays, en novembre.

## BURUNDI

---

**A**u début de l'été 2005, la passation de pouvoir entre l'ancien président Domitien Ndayizeye et le nouveau, Pierre Nkurunziza, issu des rangs de la rébellion hutue, s'est faite dans la douleur pour un journaliste : après avoir été interpellé comme un malfrat par les servi-

ces de renseignements, il a passé huit jours en prison pour avoir «vexé» le chef de l'Etat. Seule la pression internationale a permis sa libération. En dépit de crispations récurrentes, la liberté de la presse est réelle, mais fragile, dans le pays.

## CAMEROUN

---

Dans le pays de Paul Biya, reconduit à la présidence de la République en 2005, le constat est simple : une législation liberticide envoie régulièrement des journalistes derrière les barreaux. Cinq professionnels des médias, dont un reporter australien et le correspondant de Reporters sans frontières, sont passés par la case prison. Dans cet univers hostile, plusieurs titres de qualité tentent de survivre, au milieu d'un pays gangrené par la corruption. A Yaoundé comme à Douala, il existe un foisonnement de journaux privés, ce qui n'est

pas un gage de qualité ou d'intégrité. La justice, souvent saisie par des puissants ou des corrompus jouissant de l'impunité, frappe indistinctement les journalistes courageux, ceux qui sont mal formés et ceux qui sont mal intentionnés. De lourdes peines sont systématiquement prononcées. Dans le courant de l'année, Reporters sans frontières a tenté de convaincre le gouvernement de dépenaliser les délits de presse, de manière à aider les journalistes camerounais à se responsabiliser et à se professionnaliser. En vain, pour l'instant.

## CÔTE D'IVOIRE

---

La presse ivoirienne souffre de nombreux maux et pose de nombreux problèmes. Menacés de mort, admirés ou haïs par les partisans de tel ou tel camp, poussés à la clandestinité ou à l'exil, bousculés par la violence politique qui déstabilise le pays depuis plus de cinq ans, les journalistes d'Abidjan font face à de périlleux défis. Certains se sont faits les soldats dociles des «donneurs d'ordres», ces acteurs politiques qui instrumentalisent une presse précarisée et des journalistes peu ou pas payés. D'autres, plus rares, attendent des jours meilleurs. D'autres encore luttent pour sauver leur profession, dans un contexte où la une des journaux ressemble plus souvent à un tract qu'à la première page d'un organe d'information. Du reste, le sport national des matinées d'Abidjan consiste, au sein des «parlements de la rue», à débattre des titres accrocheurs étalés en grandes lettres à la une des quotidiens.

Dans le nord du pays, tenu par les ex-rebelles des Forces nouvelles (FN), la fréquence des médias publics est piratée au profit d'une radiotélévision de propagande, et la diffusion des journaux est limitée. Le gouvernement de Laurent Gbagbo, lui, voit dans la presse internationale, et notamment *Radio France Internationale (RFI)*, une voix ennemie. Il n'a donc pas hésité à suspendre purement et simplement sa diffusion en modulation de fréquence, appauvrissant encore un peu plus le paysage médiatique ivoirien.

Au mois de mai 2005, à la veille de l'adoption d'une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité de l'ONU, Reporters sans frontières a publié un rapport de mission intitulé «Il est temps de

'désarmer les esprits, les plumes et les micros'». Alors que le pays devait s'acheminer vers une élection présidentielle, à la fin du mois d'octobre, l'organisation proposait une série de mesures pour relever le défi des «médias de la haine» qui empoisonnent une vie politique déjà passablement violente.

Dans cet univers d'outrance, le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, kidnappé en avril 2004, est toujours porté disparu. Un juge d'instruction français, Patrick Ramaël, s'est rendu quatre fois à Abidjan pour auditionner les témoins principaux et effectuer des recherches. Il a notamment entendu le dernier homme à avoir vu Guy-André Kieffer vivant, Michel Legré, beau-frère de l'épouse du chef de l'Etat, Simone Gbagbo. Inculpé d'enlèvement et de séquestration, celui-ci a passé plus d'un an à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan, avant d'être mis en liberté provisoire à la fin de l'année 2005. Face au climat d'intimidation dans lequel se sont déroulés les interrogatoires, le juge français a demandé à pouvoir faire transférer le suspect en France. En vain pour l'instant : la demande est bloquée sur le bureau du chef de l'Etat, dont le mandat a été reconduit par la communauté internationale, faute d'avoir pu organiser des élections. La piste la plus crédible, indiquée par Michel Legré, est celle qui mène vers l'entourage du président Laurent Gbagbo et notamment son ministre de l'Economie et des Finances, Paul Bohoun Bouabré. Avant son enlèvement, le journaliste enquêtait sur des détournements d'argent au sein de la filière café-cacao, la principale ressource de la Côte d'Ivoire.

## ÉRYTHRÉE

---

Le plus jeune pays d'Afrique est toujours la plus grande prison du continent pour les journalistes. Treize professionnels des médias dont, pour l'essentiel, les directeurs des journaux d'avant 2001 sont détenus au secret, quelque part dans le pays, sans avoir jamais comparu devant un tribunal, parlé à un avocat ou communiqué avec leurs familles. Le pouvoir, qui tient le pays d'une main de fer, assure que ce sont des traîtres à la nation, des espions éthiopiens ou des déserteurs. On ignore s'ils sont encore vivants.

Au mois de novembre, le sinistre épisode de la libération, pendant deux jours, du fondateur de l'hebdomadaire *Setit*, Dawit Isaac, est venu rappeler à quel point le gouvernement du président Issaias Afeworki est impitoyable envers ceux qu'il considère comme ses opposants. Libéré le 19 novembre, le journaliste a pu téléphoner à sa femme et à ses amis réfugiés en Suède pour leur annoncer qu'il allait les rejoindre. Mais le gouvernement érythréen, pour des raisons encore obscures, a décidé de le rejeter en prison deux jours plus tard, à la stupéfaction générale.

## ETHIOPIE

---

**L**a situation politique, extrêmement volatile en cette année électorale qui a vu une poussée spectaculaire de l'opposition, a pesé sur la presse privée d'Addis-Abéba. Les médias d'Etat n'ont rien changé à leur servilité vis-à-vis du pouvoir. Quand certains hebdomadaires privés, publiés en langue amharique, se sont efforcés de couvrir une actualité troublée avec sobriété, d'autres ont versé dans le journalisme partisan ou de propagande. L'occasion était trop belle pour le gouvernement de Meles Zenawi : arrestations, suspensions et menaces se sont succédé à la moindre tension.

Après les émeutes du mois de novembre, une grande rafle dans les rangs de l'opposition a également concerné une dizaine de directeurs de journaux et leurs rédacteurs en chef. Accusés de «trahison», comme les leaders de la coalition qui contestent les résultats des élections législatives du 15 mai, ils risquent la peine de mort. Certains ont pu fuir à l'étranger, d'autres non. La presse privée «modérée», elle, peut encore paraître, malgré d'importantes difficultés pour se faire imprimer et distribuer, et l'extrême irritabilité d'un pouvoir instable qui se dit persuadé de faire face à une opposition révolutionnaire, appuyée par des médias irresponsables et déchainés.

## GABON

---

Le gouvernement d'Omar Bongo Odimba et la puissante presse d'Etat dépensent beaucoup d'énergie pour disqualifier non seulement les partis d'opposition, mais également la presse indépendante. L'élection présidentielle de l'automne a été l'occasion d'assister à une campagne de dénigrement, avec une disqualification

systematique de l'opposition. En dépit de ce déséquilibre scandaleux, avec de maigres moyens et face à l'agressivité de la police, les quelques publications privées de Libreville continuent d'informer les Gabonais autrement qu'en chantant les louanges du doyen des chefs d'Etat africains.

## GAMBIE

---

Depuis plusieurs années, Reporters sans frontières s'efforce d'alerter l'opinion publique internationale sur la situation de la liberté de la presse dans la Gambie du président Yahya Jammeh. En vain. Ni l'Union africaine, ni les Etats-Unis, ni le Royaume-Uni ne semblent avoir pris au sérieux les appels angoissés des journalistes de ce petit pays anglophone enclavé dans le Sénégal. Du coup, la situation se dégrade d'année en année.

L'année 2005 avait commencé par un deuil. Deyda Hydara, l'une des figures les plus respectées du journalisme gambien, correspondant de Reporters sans frontières et de l'Agence France-Presse (AFP), avait été froidement abattu par des inconnus, le 16 décembre 2004. Nombreux sont ceux qui, à tort ou à raison, voient dans cette exécution, perpétrée par des professionnels, la main du pouvoir. Après deux missions d'enquête sur place, Reporters sans frontières a notamment découvert que l'assassinat s'inscrivait dans une série d'attaques contre les journalistes et les personnages qui «dérangent». Même mode opératoire, même contexte, utilisation récurrente de voitures sans plaques d'immatriculation, menaces de mort préalables : le premier assassinat d'un des correspondants de Reporters sans frontières depuis sa fondation en 1985 n'a pas échappé au schéma des

nombreuses atteintes à la liberté de la presse enregistrées depuis plusieurs années en Gambie, et pour lesquelles les services de renseignements sont les principaux suspects ou les artisans désignés. Reporters sans frontières a enfin révélé que Deyda Hydara était menacé et surveillé par les services de sécurité, quelques minutes encore avant d'être tué à quelques centaines de mètres d'une caserne de police.

Malgré l'évidence du crime politique, l'enquête officielle est restée stérile. En juin, les services de renseignements ont publié un «rapport confidentiel» sur leurs investigations, étalant complaisamment la vie privée du journaliste et échafaudant des hypothèses aberrantes sur le mobile de son assassinat. En réalité, il ne s'agissait que de dénigrer Deyda Hydara et de faire diversion.

L'année s'est terminée sur un scandale. Après avoir interdit l'accès au territoire gambien à un représentant de Reporters sans frontières, le gouvernement a envoyé une unité armée de la police anti-émeutes pour interdire aux amis et à la famille de Deyda Hydara l'accès de la rue où s'était déroulé le crime. Ces derniers souhaitaient rendre hommage au journaliste, un an jour pour jour après le drame.

## GUINÉE

---

Le régime vieillissant de Lansana Conté ne cache pas son irritation face aux journalistes insolents. La presse privée guinéenne a gagné de haute lutte le droit de critiquer le gouvernement ou le chef de l'Etat. Bousculée, menacée ou agressée, la

presse satirique est devenue aujourd'hui très puissante. Même si, lorsque la police est envoyée faire les basses besognes répressives, celle-ci ne fait pas dans le détail : tous les ans, des journalistes sont roués de coups ou traités comme des gangsters.

## GUINÉE ÉQUATORIALE

---

**M**onochrome et monotone, l'information dont disposent les citoyens du pays de Teodoro Obiang Nguema fait pâle figure. Le pays ne compte aucune publication privée, hormis en exil. Les rares

journalistes travaillant pour les agences ou les médias internationaux sont surveillés, mis en garde ou menacés. On ne critique pas le Président, sa famille ou son clan. D'ailleurs, les médias d'Etat s'en gardent bien.

## KENYA

---

L'alternance politique, en décembre 2002, avait suscité beaucoup d'espoir : lutte contre la corruption, le népotisme, les abus de pouvoir, la pauvreté. Mais la situation socio-économique n'a guère évolué et la presse privée, qui est à la pointe de la revendication démocratique, en fait souvent les frais.

Un incident ayant opposé la première dame et la presse privée est révélateur des tensions existantes entre le pouvoir et les journalistes. Le 2 mai 2005, peu avant minuit, l'épouse du président Mwai Kibaki, Lucy, accompagnée de ses gardes du corps et du chef de la police de Nairobi, ont effectué une descente musclée dans les locaux du principal groupe de presse, le Nation Media Group. Lucy Kibaki a assiégé la rédaction plusieurs heures

durant, injuriant et menaçant les journalistes qui, selon elle, avaient été «injustes», et exigeant leur arrestation immédiate. L'altercation, qui a connu un grand retentissement médiatique, s'est mal terminée : un cameraman a été violemment agressé par la femme du Président. L'affaire a été portée devant la justice.

Dans cette grande démocratie, plate-forme économique et politique de l'Afrique de l'Est, la liberté de la presse est une réalité, quoique les journalistes soient exposés à toutes sortes de violences, sociales ou politiques. Si les délits de presse ne sont plus passibles de peines de prison, les amendes prononcées contre les journaux par des juges nommés par le Président sur la base de leur «loyauté» atteignent parfois des montants disproportionnés.

## LIBERIA

---

L'un des pays les plus meurtris d'Afrique de l'Ouest connaît une transition démocratique relativement pacifique, sous la vigilance de la communauté internationale. Mais l'errance d'anciens enfants soldats, la misère endémique, des criminels toujours en liberté et des profiteurs de tous acabit restent une menace pour le pays. Les journalistes indépendants peuvent être les victimes, de

temps à autre, de la violence politique et sociale. Ainsi, entre les deux tours de l'élection présidentielle d'octobre et novembre, des journalistes, ayant adopté un ton critique envers le candidat George Weah, ont été agressés par des militants incontrôlés du Congrès pour le changement démocratique (CDC). Les excuses de la direction du parti ont toutefois permis de rétablir un semblant de confiance.

## MADAGASCAR

---

La grande île africaine de l'océan Indien connaît un réel pluralisme de l'information et une relative liberté de ton, malgré une mauvaise loi jamais réformée. Le problème le plus grave est ailleurs. Trop souvent, les hommes politiques malgaches utilisent les organes de presse comme des armes. Ainsi, les violentes querelles politiques qui opposent tel ancien ministre à tel nouveau ministre se terminent dans les prétoires, avec des jour-

nalistes qui risquent la prison pour diffamation. Reporters sans frontières ne cesse de protester contre l'absurdité d'une telle situation. Pourtant, le nouveau code de la Communication dépenalisant les délits de presse que le président Marc Ravalomanana promet depuis cinq ans n'a jamais été présenté au Parlement. Cette réforme est un tel «serpent de mer», selon un journaliste malgache, que «la presse ne sait plus quelle loi la régit».

## MALAWI

---

**A**u mois de mars 2005, une étrange affaire de presse a fait reparler de ce petit pays coincé entre le Mozambique, la Zambie et la Tanzanie. L'orgueil blessé du chef de l'Etat a valu à deux journalistes une triste mésaventure. Comme de nombreux médias internationaux, le correspondant de la *BBC* et celui de l'agence *Reuters* avaient relayé les propos du conseiller aux affaires religieuses du Président, affirmant que ce dernier avait décidé de

quitter sa résidence officielle parce qu'il entendait des «bruits étranges» ou «sentait une présence rôder autour de lui» la nuit. Le chef de l'Etat avait été «rendu ridicule», selon le ministère public. Les journalistes ont été arrêtés à l'aube comme des bandits, jetés en prison 24 heures, puis inculpés. Dans ce pays qui n'avait plus emprisonné de journaliste depuis la fin du régime militaire de Kamuzu Banda, en 1994, cet incident est surprenant. Pour ne pas dire «ridicule».

## MALI

---

Une agression mystérieuse, sans doute liée à la réputation sulfureuse du journaliste, ne doit pas masquer le fait que le Mali est l'une des démocraties exemplaires d'Afrique. Bien sûr, la loi n'y est pas parfaite, la presse y est pauvre et les hommes politiques parfois irritables. Mais la liberté de la presse y est une réalité.

## MAURITANIE

---

« L'ordonnance-loi de 1991 relative à la liberté de la presse » : ce texte à l'intitulé tout à fait ordinaire a permis pendant près de quinze ans au président Maaouya Ould Taya et à son gouvernement d'ordonner plus d'une centaine de saisies de journaux indépendants. Journalistes arrêtés, articles découpés, publications interdites, police politique omniprésente, sujets tabous, manipulation des médias publics, mensonges d'Etat, brutalités policières étaient le lot quotidien d'une presse fière de son indépendance et, parfois, de son insolence, vis-à-vis d'un pouvoir de plus en plus despotique. La Mauritanie était devenue un pays fermé, obtus et tyrannique pour ses journalistes et ses défenseurs des droits de l'homme.

En une matinée d'août 2005, le chef de la police a renversé pacifiquement le régime, pendant un

séjour du Président en Arabie saoudite. Il a aussitôt promis le rétablissement de la démocratie dans les deux ans et commencé par faire voter une loi lui interdisant de briguer le pouvoir au terme de la transition, une interdiction qui concerne également l'ensemble de ses ministres. Il a réuni l'opposition, la société civile et la presse pour déterminer un calendrier et des objectifs communs. Dans ce contexte, Reporters sans frontières a adressé aux nouvelles autorités des recommandations pour que la réforme du cadre législatif soit conforme aux standards démocratiques internationaux. Lors d'une mission à Nouakchott en octobre, l'organisation a obtenu du nouveau chef de l'Etat la levée de la censure et le rétablissement de la diffusion de *Radio France Internationale (RFI)* dans la capitale. Reporters sans frontières a également été associée à la rédaction de la nouvelle loi sur la presse.

## MOZAMBIQUE

---

L'indépendance de la justice a guéri beaucoup de blessures dans ce grand pays lusophone d'Afrique australe meurtri par une interminable guerre civile (1976-1992). Les lourdes condamnations prononcées en 2004 contre les assassins du journaliste Carlos Cardoso, abattu en pleine rue le 22 novembre 2000, ont contribué à améliorer les conditions de travail des reporters, même si quelques incidents sont encore signalés de temps à autre. Seules les évasions de prison, aussi spectaculaires que suspectes, du chef présumé du com-

mando de tueurs, «Anibalzinho», sont venus jeter une ombre sur une affaire qui a profondément marqué la société mozambicaine. Mais l'homme a été arrêté alors qu'il cherchait à obtenir l'asile politique au Canada, et renvoyé à Maputo pour faire face à ses juges. Changeant brutalement de ligne de défense, début décembre 2005, Anibalzinho a nié être mêlé à l'assassinat de Carlos Cardoso, en dépit des évidences, des récits de ses complices et de ses propres aveux, en 2003, face à un représentant de Reporters sans frontières.

## NIGER

---

La crise alimentaire majeure qu'a connue ce pays, l'un des plus pauvres du monde, a déstabilisé le gouvernement. Du coup, au printemps 2005, des journalistes qui participaient à la contestation populaire sont tombés sous le coup de la loi et ont connu l'emprisonnement, dans un pays

pourtant relativement stable en termes de liberté de la presse. Il reste que les promesses de dépenalisation des délits de presse du président Mamadou Tanja, maintes fois formulées mais jamais tenues, apparaissent de plus en plus comme des slogans électoralistes.

## NIGERIA

---

Les journalistes nigériens, habitués aux juntes militaires cruelles et aux razzias policières, ont de quoi être déçus. La restitution du pouvoir aux civils, en 1999, sous les auspices de l'ancien militaire devenu Président, Olusegun Obasanjo, ne les a pas préservés de la persécution politique ou des abus de la sécurité d'Etat, le tristement célèbre State Security Service (SSS). En 2005, une vingtaine de journalistes ont subi des violences physiques. Une dizaine ont connu la prison. L'hôpital ou le commissariat est souvent un détour obligé pour un journaliste nigérian.

Entre-temps, le chef de l'Etat, mandataire de la présidence tournante de l'Union africaine, s'est

autopromu «faiseur de paix» du continent. Insensible aux appels des organisations internationales pour une démocratisation accrue, immobile face aux atteintes répétées à la liberté de la presse, il gère mal une fédération hétéroclite, composée, entre autres, d'un delta riche en pétrole au Sud et d'une région Nord passée sous la coupe d'imams fondamentalistes.

La presse privée est vigoureuse, pluraliste et populaire. Elle ne ménage pas ses critiques envers les puissants. La liberté de ton, conquise par des années de «journalisme de guérilla» faites de réunions clandestines et de distributions sous le manteau, est générale.

## OUGANDA

---

Pluraliste et sérieuse, la presse écrite ougandaise est la caisse de résonance des crises politiques. Le *Daily Monitor*, appartenant au puissant Nation Media Groupe de l'Aga Khan, domine largement le paysage médiatique du pays. Du coup, il a été la cible des attaques du président Yoweri Museveni qui, malgré de nouveaux habits civils, n'a pas perdu de vieilles habitudes autoritaires. Cela a notamment été le cas après la mort du leader sudiste soudanais John Garang à bord d'un hélicoptère présidentiel ougandais. Les radios, ces lieux de débats populaires très écoutés, ont également été prises dans l'étau des tensions politiques. Pour avoir discuté des dossiers brûlants de l'actualité et s'être fait l'écho des interrogations populai-

res, le journaliste Andrew Mwenda a même dû faire face à un tribunal sous l'accusation de «sédition».

Depuis la libéralisation des ondes au début des années 1990, la presse et les radios ougandaises ont fait la preuve de leur indépendance de ton et ont maintenu une couverture modérée de l'actualité. Le succès des talk-shows interactifs et des «ebimeeza», des débats publics retransmis en direct, s'appuie sur le respect des règles de déontologie journalistique et d'équilibre dans la diffusion des propos politiques. Cette exigence a permis aux médias privés de gagner en crédibilité auprès de la population et d'être capables de se défendre efficacement.

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

---

Fallait-il une preuve pour pouvoir affirmer que la dépenalisation des délits de presse était bénéfique aux démocraties ? Sous la pression des journalistes locaux et des organisations internationales, la République centrafricaine, terre de coups d'Etat et de guérillas, est passée à l'acte à la fin de l'année 2004 et s'en porte mieux. L'élection présidentielle s'est déroulée dans un climat certes tendu, mais responsable. Les médias étaient à la fois protégés et surveillés.

Aucun de ces graves débordements qui surviennent parfois dans la région n'a été constaté. Les procédures judiciaires, lors des affaires de diffamation, ont été respectées et les directeurs de journaux ont cessé de travailler sous la menace de l'incarcération.

Il reste que les haines politiques ont la vie dure et que les journalistes centrafricains ont parfois été les cibles d'éléments «irritables» de l'armée.

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

---

La démesure du territoire de l'ancien Zaïre est à l'image des problèmes qui se posent aux journalistes de ce pays. A Kinshasa, où la presse est pléthorique, polémique et indocile, les menaces de mort, les arrestations abusives et les brutalités policières ont ponctué une année noire pour la liberté d'expression. Fin 2005, l'un des journalistes les plus respectés de la capitale et son épouse, Franck «Ngyke» Kangundu et Hélène Mpaka, ont été assassinés par des inconnus, dans des conditions effroyables. Le tollé provoqué dans la profession aurait dû contraindre les autorités à agir de manière crédible. Or, la police, en dépit des évidences, semble privilégier la piste du crime crapuleux. Dans la foulée, les responsables de l'organisation partenaire de Reporters sans frontières en République démocratique du Congo, Journaliste

en danger (JED), qui n'ont cessé de dénoncer la situation, ont été les cibles de menaces de mort les enjoignant de cesser leur activité.

En province, la situation n'est guère meilleure. Dans les zones où sévissent des armées improvisées, aux objectifs politiques flous, l'insécurité est totale pour les journalistes. Un collaborateur de l'AFP, Acquitté Kisembo, est porté disparu depuis 2003 en Ituri et tout laisse penser qu'il a été assassiné par des miliciens du secteur. Au Katanga, un journaliste renommé de *Radio Okapi* a échappé de peu à la mort, tandis qu'à Bukavu et aux frontières du Rwanda, un climat de peur épouvantable règne depuis l'assassinat de Pascal Kabungulu Kibembi, enquêteur d'une ONG locale de défense des droits de l'homme.

## RWANDA

---

Le gouvernement de Paul Kagame continue d'utiliser le démon des «médias de la haine» qui ont joué un rôle horrible pendant le génocide de 1994, pour surveiller, punir, harceler et menacer toute voix indocile. La conséquence, dans la presse rwandaise, est une frilosité extrême, voire une servilité certaine. Les quelques publications critiques, comme les hebdomadaires privés *Umuseso* ou *Umuco*, font l'objet de brimades, de procès interminables ou de saisies pures et simples. Il n'est donc pas rare de voir les journalistes rwandais, mal vus par les «barons» du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir), fuir le pays.

Une affaire particulièrement révoltante a marqué l'année 2005. Début septembre, le prêtre belge Guy Theunis, ancien directeur de la revue *Dialogue* éditée au Rwanda avant le génocide et ancien correspondant de Reporters sans frontières, a été arrêté, trainé devant un tribunal gacaca (juridiction populaire) et accusé d'être un «planificateur» du génocide. Ses accusateurs lui reprochaient, entre

autres, d'avoir reproduit des extraits de publications extrémistes. L'enquête menée par Reporters sans frontières a démontré que l'acte d'accusation du père Theunis reposait sur de fausses accusations. Il est apparu qu'une poignée d'individus, poussés par des motivations personnelles ou politiques, ont monté un dossier contre lui dans l'urgence. Guy Theunis a été victime d'une vendetta personnelle menée par quelques tenants du pouvoir qui ont profité de son passage au Rwanda pour lui faire payer son engagement religieux, ses dénonciations des violations des droits de l'homme commises par le FPR, ou tout simplement pour régler des comptes personnels. Grâce à la pression de la communauté internationale, il a été transféré en Belgique deux mois après son arrestation.

Parallèlement, un journaliste d'*Umuco*, qui a eu le tort d'avoir dénoncé les dysfonctionnements d'une gacaca, a dû faire face à la «parodie de justice» organisée par le juge qu'il avait dénoncé.

## SÉNÉGAL

---

Face au tollé provoqué, en 2004, par l'incarcération du journaliste Madiambal Diagne, le président Abdoulaye Wade avait promis de réformer la loi sur la presse. Les journalistes sénégalais attendent encore. Et la situation ne s'est pas améliorée. Au contraire.

Tôt le matin du 17 octobre 2005, les locaux de la radio *Sud FM* à Dakar ont été fermés de force par un commando de la police, qui a également procédé à l'arrestation de toutes les personnes se trouvant dans les bureaux et les studios. A Ziguinchor (Sud) et à Saint-Louis (Nord), les correspondants de la radio ont été interpellés. Tous les relais du pays ont été stoppés. Quel «crime»

avait commis *Sud FM*? Avoir réalisé et diffusé l'interview d'un chef rebelle dont le groupe sévit en Casamance.

L'affaire Idrissa Seck, l'ancien Premier ministre destitué, poursuivi et jeté en prison pour des présumées malversations financières, a également contribué à détériorer le climat entre la presse et le gouvernement. Convocations, interrogatoires et menaces se sont succédé pour quelques journalistes d'investigation «proches du dossier». Dans ces conditions, la presse indépendante, qui avait porté aux nues «l'alternance» lors de l'arrivée au pouvoir du président Wade en 2000, est devenue de plus en plus méfiante à son égard, pour ne pas dire de plus en plus critique.

## SIERRA LEONE

---

L'année 2005 a commencé avec l'arrestation du directeur de l'hebdomadaire *For di People*, Paul Kamara. Dans le courant de l'été, son remplaçant à la tête du journal est mort des suites de ses blessures, après avoir été passé à tabac par les hommes de main d'une députée du parti au pouvoir. A la fin de l'année, Paul Kamara, le fondateur de *For di People*, a enfin été libéré, après quatorze mois passés derrière les barreaux. La Sierra Leone, à peine sortie d'une guerre civile épouvantable (1991-2002), a beaucoup de mal à offrir à ses journalistes un cadre de travail serein. Non seulement le pays, sous la supervision de l'ONU, tente avec peine de se construire une charpente démocrati-

que, mais une loi cruelle permet de jeter les journalistes en prison sur la base d'accusations pour le moins vagues. Dans ces conditions, une presse écrite pauvre et hétéroclite doit composer avec une société gangrenée par la corruption, un lourd passif de violence et des lois draconiennes.

La fin de l'année permet d'entretenir quelques espoirs : le président Ahmad Tejan Kabbah s'est déclaré prêt à réformer la loi sur la presse. Si la promesse était tenue, ce serait un premier pas encourageant vers une amélioration significative de la situation de la liberté de la presse en Sierra Leone.

## SOMALIE

---

**N**ation sans Etat, assemblage de territoires dirigés par des seigneurs de guerre, la Somalie est un océan d'anarchie depuis bientôt quinze ans. Dans ces conditions, les médias privés, dans un pays majoritairement pauvre et analphabète, sont parfois les jouets des puissants : passages à tabac, intimidations et arrestations se sont succédé cette année encore, du Puntland (Nord-Est) à Kismaayo (Sud-Est). Les donneurs d'ordres sont la plupart du temps ces fameux «warlords» qui règnent sans partage sur le pays. Même si une administration gouvernementale de transition a été mise en place, fin 2004 à Nairobi, sous supervision internationale, la liberté de la presse en Somalie est une faible flamme souvent malmenée.

Deux femmes journalistes ont été froidement abattues cette année. Kate Peyton, 39 ans, envoyée spéciale de la *BBC*, et Duniya Muhiyadin Nur, 26

ans, journaliste de la radio privée *HornAfrik*. Dans les deux cas, les assassins sont encore en liberté.

Au nom du clan, du sous-clan, des intérêts financiers ou de leurs ambitions nationales, les seigneurs de guerre, à la tête de petites armées, ne supportent pas la critique. Quelques jours ou quelques heures au cachot, suivis la plupart du temps d'un bannissement hors de la ville : au moins quatre journalistes ont ainsi été les cibles des caprices du gouverneur autoritaire de la province de Middle Shabelle, Mohamed Dhere. Il est pourtant l'homme de confiance du nouveau Premier ministre, à tel point que l'administration de transition a choisi de s'installer dans sa ville de Jowhar. Dans les régions sécessionnistes du Somaliland et du Puntland, les administrations civiles locales n'hésitent pas à inventer de nouvelles procédures ayant pour seul objectif de faire taire les critiques.

## SOUDAN

---

L'année 2005 a été marquée par un événement rare : la levée officielle de la censure. Le 11 juillet, devant une assemblée composée de plusieurs présidents africains, du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de nombreux officiels européens et américains, le président Omar al-Bashir a annoncé la fin des lois d'exception. Pourtant, dans la nuit du 5 au 6 août, vers 4 heures du matin, les forces de sécurité soudanaises ont fait irruption à l'imprimerie de deux quotidiens en arabe, ordonné l'arrêt des machines et confisqué toutes les copies disponibles. Comme au temps de la censure, aucun motif officiel n'a été fourni par les agents des services de renseignements. Cela dit, aucun acte de censure n'a été

recensé depuis. Ce qui auparavant était l'ordinaire des journalistes soudanais est devenu une exception.

Car la longue guerre civile qui a déchiré le Soudan pendant 21 ans se traduisait par une surveillance étroite de la presse. A titre d'exemple de ce harcèlement permanent, le quotidien anglophone *Khartoum Monitor*, plutôt favorable aux sudistes, a fait les frais de la hargne d'un pouvoir irritable jusque dans les derniers jours des lois d'exception. Arrestations, censure, saisies : le journal a, de nombreuses fois, subi le « traitement très spécial » de la sécurité d'Etat, qui surveillait et punissait les médias privés au gré des intérêts du gouvernement.

# TANZANIE

---

Il existe une réelle liberté de la presse en Tanzanie, malgré l'extrême susceptibilité de quelques politiques ou entrepreneurs friands de procès en diffamation. Les médias sont nombreux, et pour la plupart

responsables. Seul point noir : Zanzibar. Le gouvernement de l'île semi-autonome a fréquemment attaqué la presse indépendante accusée, à la moindre critique, d'être une «menace pour l'unité nationale».

# TCHAD

---

Si, à N'Djamena, la presse est plurielle, elle est aussi très pauvre et soumise aux turbulences ethniques qui déstabilisent régulièrement le pays voisin du Darfour soudanais. Laissée relativement en paix par le gouvernement, malgré l'existence d'une législation liberticide, elle a été mise à rude épreuve dans le courant de l'année 2005. Les radios locales, notamment, ont été souvent les cibles des tenants du pouvoir et les suspensions à caractère politique ne sont pas rares. Une réforme constitutionnelle controversée, des crises politiques à répétition, une puissante police politique et des tensions intercommunautaires exacerbées ont créé un cocktail explosif qui a conduit quatre jour-

nalistes en prison en juillet 2005. La crise entre le gouvernement du président Idriss Déby et la presse privée, souvent critique, a connu son apogée.

Au terme d'une mission sur place, fin septembre, Reporters sans frontières a obtenu qu'un certain dialogue soit renoué entre les deux parties. Les journalistes ont été libérés. Le texte d'une nouvelle loi a été proposé. Mais le pays est tellement déstabilisé par les groupes armés, les désertions ou les luttes de clans que les réformes démocratiques sont difficiles à mettre en œuvre. La tension est encore vive. Une réelle liberté de la presse est encore à conquérir.

# TOGO

---

D'une situation despotique, où la moindre critique du régime était considérée comme un crime d'Etat, le pays du général-président Gnassingbé Eyadéma évoluait lentement. Face à la pression de l'Union européenne, le Togo avait dépenalisé les délits de presse. Même si le pouvoir était encore extrêmement irritable et n'hésitait pas à s'en prendre aux journalistes indociles, les arrestations arbitraires, les suspensions abusives et les menaces de mort étaient moins nombreuses. La mort du patriarche, le 5 février 2005, après 38 ans de règne, suivi par le coup d'Etat «de velours» de

son fils Faure, ont sérieusement bousculé le paysage politique et une presse privée qui ne demandait qu'à se radicaliser. Du coup, la campagne électorale a été marquée par des violences de rue et des bavures policières dont les journalistes ont été des victimes privilégiées. En fin de compte, le retour à l'ordre s'est fait, mais le gouffre creusé entre les médias et le gouvernement s'est encore creusé. Les journalistes critiques disent qu'ils continuent d'être surveillés, et parfois punis, par les nostalgiques de la dictature. La presse est souvent politisée. Pour certains, l'autocensure est encore un réflexe de survie.

## ZAMBIE

---

Comme souvent en Afrique, la presse zambienne a servi de bouc émissaire facile lorsque le climat politique s'est dégradé. En Zambie, où les lois criminalisent les délits de presse, les tenants du pouvoir disposent du droit arbitraire de faire jeter n'importe quel journaliste en prison selon leur bon vouloir. Du coup, critiquer le chef de l'Etat est un exercice à risques pour les éditorialistes. En juin, un chroniqueur radio a été interrogé pour avoir lu le fax revendicatif d'un auditeur,

et des vendeurs de journaux ont été violemment agressés par des militants du parti présidentiel. Fred M'membe, l'un des célèbres journalistes du seul quotidien privé du pays, *The Post*, a été traqué pendant 24 heures par la police après avoir été attaqué en justice par le chef de l'Etat. Il avait publié un éditorial dans lequel il mettait en cause la capacité de Levy Mwanawasa à gouverner le pays plus sobrement, dénonçant «la folie, la stupidité et le manque d'humilité» du Président.

## ZIMBABWE

---

Depuis 2002, l'ancien «grenier à blé» d'Afrique australe s'enfonce non seulement dans une crise économique sans précédent, mais également dans la tyrannie. L'obsession anti-occidentale du pouvoir le pousse à alourdir chaque année un arsenal législatif déjà draconien. Des mécanismes de contrôle et de sanction broient systématiquement toute velléité critique. Des peines extravagantes — 20 ans de prison pour «publication de fausses nouvelles» — sont prévues pour tous ceux qui ne respecteraient pas les règles imposées par le tout-puissant Zimbabwe African National Union-Patriotic Front (ZANU-PF, au pouvoir).

En 2005, comme on pouvait s'y attendre, la situation a encore empiré pour les journalistes indépendants. La campagne électorale pour le scrutin législatif du 31 mars a été un modèle d'injustice pour l'opposition, tandis que le gouvernement a mis à profit sa toute nouvelle coopération avec la Chine pour brouiller le signal de la radio indépendante *SW Radio Africa*. Arrêtés et menacés par de

lourdes peines de prison, les employés des médias indépendants, ou les correspondants de la presse étrangère, passent souvent devant les tribunaux ou fuient le pays, temporairement, pour éviter la prison.

La Commission des médias et de l'information (MIC), sous des dehors d'organe d'autorégulation des médias, est en réalité le bureau de contrôle et de censure du gouvernement. Présidée par un fidèle de Robert Mugabe, elle a le pouvoir d'accorder ou de retirer les licences des médias, de délivrer ou de retirer les accréditations des journalistes. Les contrevenants s'exposent à des peines de deux ans de prison.

Dans ces conditions, 2005 a été une nouvelle année de lutte pour le quotidien *Daily News*, qui fut naguère le plus populaire du pays. Sans licence et quasiment sans ressources, il continue de se battre devant toutes les instances judiciaires possibles pour tenter d'obtenir gain de cause.